

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T. 2 de Grenoble - site campus universitaire - BUT - Science des données

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. 2 de Grenoble - site campus universitaire - BUT - Science des données (5136)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 22%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - site campus universitaire - BUT - Science des données (5136)	Jury par défaut	Autres candidats	41	813	498	463	47
		Bacheliers technologiques toutes séries	12	134	41	41	6

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. 2 de Grenoble - site campus universitaire - BUT - Science des données (5136)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	225	140	130	10	21,3 %
			Masculin	588	358	333	37	78,7 %
			Total	813	498	463	47	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	34	15	15	1	16,7 %
			Masculin	100	26	26	5	83,3 %
			Total	134	41	41	6	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. 2 de Grenoble - site campus universitaire - BUT - Science des données (5136)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	20	0	0	0	0 %
				Sans mention	240	102	79	13	28,9 %
				AB	276	202	198	17	37,8 %
				B	154	134	133	12	26,7 %
				TB	43	39	39	2	4,4 %
				TBF	5	5	5	1	2,2 %
				Total	738	482	454	45	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	0	0	0	
				Sans mention	3	0	0	0	
				AB	7	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				Total	15	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition		
								Nombre	Pourcentage	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	24	8	4	1	50 %	
				AB	13	2	1	0	0 %	
				B	13	5	3	1	50 %	
				TB	7	1	1	0	0 %	
				TBF	1	0	0	0	0 %	
				Total	58	16	9	2	100 %	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0		
				Total	2	0	0	0		
			Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
					Sans mention	53	8	8	3	50 %
					AB	50	19	19	3	50 %
					B	23	12	12	0	0 %
		TB			5	2	2	0	0 %	
		Total			134	41	41	6	100 %	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. 2 de Grenoble - site campus universitaire - BUT - Science des données (5136)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	531	380	362	38	80,9 %
			En réorientation	170	89	79	3	6,4 %
			Non scolarisés	64	14	12	3	6,4 %
			Scolarité étrangère	33	4	1	1	2,1 %
			Autres	15	11	9	2	4,3 %
			Total	813	498	463	47	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	100	34	34	6	100 %
			En réorientation	20	5	5	0	0 %
			Non scolarisés	12	2	2	0	0 %
			Scolarité étrangère	2	0	0	0	0 %
			Total	134	41	41	6	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - site campus universitaire - BUT - Science des données (5136)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	295	230	218	19
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	168	126	122	12
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	64	43	41	6
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	33	25	23	2
			Autres doublettes	129	54	48	6

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	78	31	31	5
			Autres doublettes	47	6	6	1
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - site campus universitaire - BUT - Science des données (5136)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	42,8 %	48,1 %	48,2 %	42,2 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	24,4 %	26,4 %	27 %	26,7 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	9,3 %	9 %	9,1 %	13,3 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	4,8 %	5,2 %	5,1 %	4,4 %
		Autres doublettes	18,7 %	11,3 %	10,6 %	13,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - site campus universitaire - BUT - Science des données (5136)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	62,4 %	83,8 %	83,8 %	83,3 %
		Autres doublettes	37,6 %	16,2 %	16,2 %	16,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau en mathématiques	Notes en mathématiques de 1ère et terminale, résultats aux épreuves de spécialité mathématiques le cas échéant, et notes obtenues en mathématiques dans l'enseignement supérieur le cas échéant	Essentiel
	Niveau en expression écrite et orale	Notes de 1ère en français et résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat, notes de philosophie obtenues en terminale et le cas échéant, au baccalauréat et au Grand Oral.	Très important
	Niveau dans les enseignements de spécialité	Notes obtenues dans les enseignements de spécialité de 1ère et terminale et aux épreuves de spécialités, le cas échéant.	Très important
	Niveau en anglais	Notes obtenues en anglais en 1ère et terminale, aux épreuves de spécialité LLCER ou AMC le cas échéant et notes obtenues en anglais dans l'enseignement supérieur le cas échéant	Important
	Niveau en enseignement scientifique	Notes obtenues dans l'enseignement scientifique en 1ère et terminale, et notes obtenues dans des enseignements scientifiques suivis dans l'enseignement supérieur le cas échéant	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Acquisition d'une démarche scientifique	Appréciations de l'équipe pédagogique du lycée à partir des relevés de notes de 1ère et terminale	Très important
	Méthode de travail	Appréciations de l'équipe pédagogique du lycée à partir des relevés de notes de 1ère et terminale	Très important
Savoir-être	Assiduité et comportement en classe	Appréciations de l'équipe pédagogique du lycée à partir des relevés de notes de 1ère et terminale	Essentiel
	Capacité à s'investir, capacité à fournir des efforts	Appréciations de l'équipe pédagogique du lycée à partir des relevés de notes de 1ère et terminale	Très important
	Esprit d'équipe	Appréciations de l'équipe pédagogique du lycée à partir des relevés de notes de 1ère et terminale	Important
	Engagement lycéen, engagement associatif, engagement citoyen	Activités extra-scolaires, centres d'intérêt	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation	Lettre de motivation personnelle montrant la connaissance du contenu et des débouchés de la formation	Essentiel
	Adéquation du projet professionnel à la formation	Lettre de motivation personnelle montrant l'adéquation de la formation avec le projet professionnel de l'étudiant	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement lycéen, engagement associatif, engagement citoyen	Activités extra-scolaires, centres d'intérêt	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidats n'ayant pas suivi un enseignement de mathématiques tout au long de leur scolarité ne sont pas classés.
Le jury a également éliminé tous les dossiers de candidats ayant fourni une lettre de motivation fantaisiste.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La participation des lycéens en parcours "cordée de la réussite" a été prise en compte dans l'examen global du dossier. Le jury a considéré que ces candidats étaient bien impliqués dans la construction de leur projet professionnel.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un algorithme de traitement a permis, à partir des données quantitatives figurant dans les dossiers, de calculer une moyenne des notes référencées dans les critères d'examen des vœux et d'obtenir ainsi un préclassement. Chaque dossier a ensuite été entièrement examiné par au moins un membre de la commission d'examen des vœux. C'est cet examen qui a conduit à la décision finale de classement du dossier.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Soignez particulièrement la rédaction de votre lettre de motivation. Montrez que vous connaissez la formation, les matières enseignées et les métiers auxquels elle mène. La lettre de motivation doit être personnelle et ne doit pas être un simple copier-coller d'un modèle trouvé sur Internet, ni générée par une IA. Les étudiant.e.s en réorientation doivent en expliquer les raisons. Le suivi d'un enseignement de mathématiques tout au long du lycée est un élément essentiel de l'appréciation du dossier par la commission. Une bonne maîtrise des outils de bureautique est également attendue. Si vous êtes amené.e à saisir manuellement des notes (par exemple pour des bulletins de l'enseignement supérieur), fournissez un document pdf officiel dans la partie "Documents". Les candidat.e.s en situation de handicap ont tout intérêt à le déclarer : les recruteurs n'ont pas accès à cette information au moment de l'examen du dossier, mais cela facilitera votre accueil, en cas d'admission.

Signature :

Laurence BILLARD,

Directeur de l'établissement I.U.T. 2 de Grenoble -
site campus universitaire